

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
municipal, tenue à la salle du conseil le 3 avril 2019, à 18 h 30**

Sont présents : M. Hans Gruenwald Jr., maire
Mme Marie-Claude Frigault, conseillère
M. Archie Martin, conseiller
Mme Edith de Haerne, conseillère
M. André Boucher, conseiller
M. Danny Lalonde, conseiller
Mme Hélène Therrien, OMA, greffière

Sont absents : M. Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.

L'avis de convocation a été signifié à M. Hans Gruenwald Jr., Mme Marie-Claude Frigault, M. Archie Martin, Mme Edith de Haerne, M. André Boucher, M. Danny Lalonde et M. Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 359-2019 relatif à la délégation du pouvoir de dépenser
3. Octroi d'un contrat à Cubex limitée pour l'acquisition d'une remorque chauffante à asphalte
4. Période de questions allouée aux personnes présentes
5. Levée de la séance

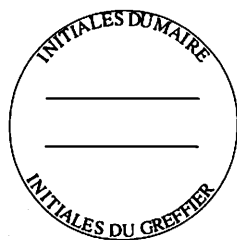
Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 31 par le maire, Hans Gruenwald Jr. La greffière, Hélène Therrien, fait fonction de secrétaire.

2019-237

Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 359-2019 relatif à la délégation du pouvoir de dépenser

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, art. 356, avis de motion est donné par M. Danny Lalonde à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, le règlement numéro 359-2019 relatif à la délégation du pouvoir de dépenser sera proposé pour adoption. Le projet de règlement est également présenté et déposé à la présente séance.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
municipal, tenue à la salle du conseil le 3 avril 2019, à 18 h 30**

2019-04-094

**Octroi d'un contrat à Cubex limitée pour l'acquisition d'une remorque
chauffante à asphalte**

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu d'entériner, à la suite de la recommandation de la direction du Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu, l'octroi d'un contrat à Cubex limitée pour l'acquisition d'une remorque chauffante à asphalte, d'une somme de 39 000 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la proposition numéro M19-052-1, datée du 26 février 2019. Le tout payable par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 5 ans.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

2019-04-095

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 36.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Hélène Therrien, OMA
Greffière